

## EASY MILLIONS ( ONE 2 ONE ) : Pas si facile de gagner à Euromillions

Vous recevez un courrier ou un appel téléphonique de votre magazine préféré (*TÉLÉ LOISIRS, TV GRANDES CHAINES, SÉLECTION DU READER'S DIGEST, notamment*) ou d'une autre société (*OUTIROR, FRANCE LOISIRS*). Il vous indique que vous avez été sélectionné pour participer aux tirages Euro Tirage, organisés par leur partenaire **ONE 2 ONE** (enseigne **EASY MILLIONS**).

Un premier numéro vous est attribué gratuitement.

En fait, l'objectif de la société de droit suisse **ONE 2 ONE**, est de vous faire rejoindre une communauté de joueurs pour le jeu **EUROMILLIONS**. Moyennant un abonnement mensuel de 49,90 € pendant 3 mois au minimum – reconductible tacitement – le client rejoint une communauté de 150 joueurs et reçoit 100 grilles par semaine pour participer au tirage hebdomadaire **EUROMILLIONS**. Le paiement est effectué par carte bancaire.

Les arguments utilisés sont imparables :

- ↳ « Plus vous jouez de grilles, plus vous avez de chance de gagner et de toucher la cagnotte. »
- ↳ « Nous vous offrons la chance de valider 400 grilles pour 49,90 € par mois, ce qui revient à seulement 12,48 € par semaine. Donc 12,48 € pour 100 grilles ! »
- ↳ « Nous vous rappelons qu'en bureau de tabac ou en kiosque une grille coûte 2 €. Alors qu'avec Euro tirage, la grille revient seulement à 0,13 €. C'est quand même beaucoup plus intéressant, n'est-ce-pas ? »

Toutefois, une information fait défaut dans cet argumentaire : le fait que les gains par grille seront, bien évidemment, divisés entre la communauté (*minimum de 150 personnes*).

Comme l'indique fort justement un consommateur : « On peut leur reprocher de faire miroiter des gains illusoire pour que les gens s'inscrivent en espérant qu'ils auront toutes les peines du monde à se désinscrire. »

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
Réseau anti-arnaques, BP 414, 85504 LES HERBIERS cedex  
(contact@arnaques-infos.org)  
Site : www.arnaques-infos.org  
SIRET : 503 805 657 00015  
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.  
Directeur de la publication : Pascal TONNERRE

